



PROJET D'ETABLISSEMENT

L'organisation du quotidien, le planning des salariés et l'ensemble de nos projets visent au bien-être de l'enfant. Les professionnels veillent à trouver un subtil équilibre entre une prise en charge singulière et les contraintes de la vie en collectivité. L'équipe met tout en œuvre pour répondre aux besoins et aux rythmes individuels des enfants tout en préservant le bien-être du groupe.

Les enfants évoluent à leurs rythmes entourés d'adultes bienveillants qui sont garants de leur sécurité affective et de leur épanouissement. Nous les accompagnons sans les stimuler et nous leur proposons des jeux et des activités sans les imposer. L'observation et la verbalisation sont des outils privilégiés pour répondre aux besoins d'exploration, de découverte et d'apprentissage du tout petit.

L'équipe des Moussaillons est pluridisciplinaire et chacun des membres possède des valeurs et une identité professionnelle. Le projet d'établissement est donc un outil indispensable pour harmoniser les pratiques et favoriser la cohérence du travail d'équipe.

I. PROJET D'ACCUEIL

L'EAJE multi-accueil « Les Moussaillons », située au 1 rue Damira Titonel 31240 L'UNION, est agréée par le Président du Conseil Départemental pour 33 places.

Contact de l'EAJE :

Tél : 05 61 35 73 91

lesmoussaillons@associationlenvol.fr

L'établissement est géré par l'Association l'Envol, association Loi 1901 à but non lucratif.

Son siège social est situé au :

38 allée du Terlon

31850 MONTRABE

Tél : 05 31 54 71 53

E-mail : contact@associationlenvol.fr

www.associationlenvol.fr

L'association est gestionnaire de 5 EAJE, 3 sur la commune de Toulouse et 2 sur celle de l'Union. Elle est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration composé de 12 membres à jour de leur cotisation dont le Président, le trésorier et le secrétaire qui compose le bureau.

L'EAJE bénéficie de 5 financements :

- La participation des familles calculée selon les ressources, selon les barèmes de la Caisse d'Allocation Familiale
- La Prestation de Service Unique de la CAF
- La subvention de la Mairie de Toulouse
- La subvention de fonctionnement du Conseil Départemental
- La participation financière de réservataire

1) LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

La crèche Les Moussaillons est un multi accueil qui propose des accueils réguliers ou occasionnels en fonction du besoin de garde exprimé par la famille.

Le volume horaire du contrat proposé s'adapte au besoin de la famille : journées entières ou demi-journées, temps pleins ou temps partiels.

2) LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS OU DE PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »
Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'inclusion de l'enfant en situation de handicap est possible dans notre EAJE :

- L'observation continue des professionnelles peut amener à la détection d'une situation de handicap qui sera confirmée par une équipe médicale (Centre ressources Autistiques, pédopsychiatre, neurologue...)
- Un Protocole d'Accueil Individualisé peut être établi entre la famille, la structure et le médecin traitant.
- Le Référent Santé et Accueil Inclusif accompagne l'enfant, la famille et l'équipe.
- Des temps d'échanges entre professionnels sont mis en place afin de penser les conditions d'accueil adaptées.
- L'équipe collabore avec les partenaires (PMI, l'équipe médicale de l'enfant...).

Les locaux de l'établissement sont aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

3) LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

• L'équipe et les intervenants

L'ensemble du personnel permettant le fonctionnement de l'EAJE est en adéquation avec la Réglementation en vigueur (Cf. Arrêté du 26/12/2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueils des enfants de moins de six ans). L'ensemble du personnel veille au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants au cours de leur accueil à la crèche.

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »
Principe 10 Charte de l'accueil du jeune enfant

Nous contribuons également à l'insertion professionnelle des salariés disposant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et aménageons leur poste en fonction de leur handicap.

L'équipe, au sein de l'EAJE Les Moussaillons, se compose de :

- Une Directrice qui a pour mission générale :
 - D'assurer la gestion de l'établissement qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de
 - L'animation générale de l'établissement, de l'encadrement et de la répartition des tâches du
 - Personnel, des interventions du Médecin attaché à l'établissement et du concours d'équipes
 - Pluridisciplinaires extérieures,
 - De rendre compte du fonctionnement de la structure à son employeur.
 - Faire respecter le règlement intérieur.
 - D'assurer la gestion administrative et l'optimisation financière de l'EAJE
 - D'assurer toute information sur le fonctionnement de l'EAJE
 - De participer à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement
 - De veiller à la mise en œuvre et à l'actualisation de ces documents
 - D'organiser la continuité de la fonction de direction
 - De s'assurer de la diffusion et/ou de l'accessibilité pour les personnes concernées :
 - Du règlement de fonctionnement
 - Du projet d'établissement
 - Des numéros et protocoles d'urgence
 - Du plan d'évacuation
 - D'informer les autorités compétentes de tout accident ou toutes modifications dans la structure.

Envers les familles :

- Organiser l'accueil des familles et participer aux décisions d'admissions et de répartition des enfants dans les groupes.
- Garantir la qualité de la relation des familles avec l'équipe et la qualité d'accueil.
- Garantir la participation et/ou l'intégration des parents à la vie de la structure.
- Veiller à la mise en œuvre des protocoles d'hygiène et médicaux.
- Tenir à jour le dossier personnel de l'enfant et s'assurer de l'émargement des familles sur le logiciel de pointage.
- Contractualiser un type d'accueil selon les besoins des familles et la capacité d'accueil de l'établissement.

- Une éducatrice de Jeunes Enfants

- L'éducateur de jeunes enfants est garant de l'application quotidienne du projet éducatif et coordonne les projets de l'équipe en cohérence avec cette dernière. Il assure une mission pédagogique, éducative et d'animation auprès des enfants, des familles, de l'équipe.
- Il concourt au dépistage des troubles physiques et psychiques en lien avec la Direction, le Responsable sanitaire et le référent santé.

- Une infirmière responsable sanitaire et référent santé Accueil Inclusif

La surveillance médicale générale est assurée par le RSAI.

Le RSAI collabore avec l'équipe encadrante ; les services départemental (PMI) et les différents professionnels de santé qui interviennent auprès de l'enfant. Il peut si nécessaire consulter le médecin traitant avec l'accord des parents.

Ses missions auprès de la direction et l'équipe de l'EAJE sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller en matière de santé de l'enfant et d'accueil inclusif (handicap ou maladie chronique)
- Contribuer à la réalisation des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, les présenter, les expliquer et aider à leur mise en œuvre.
- Organiser et superviser l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Mettre à disposition des familles le document permettant la réalisation des PAI
- Aider et former l'équipe dans la mise en œuvre du PAI
- Assurer des actions d'éducation de promotion à la santé et y associer les familles.
- Contribuer au repérage des enfants en danger
- Réaliser le suivi de santé des enfants (aptitude à la vie en collectivité, vaccinations obligatoires, courbe de poids ; harmonie du développement psychomoteur).
- Superviser l'administration des médicaments par les auxiliaires de puériculture (ordonnances, formation au geste, surveillance)
- Former aux conduites à tenir en cas d'urgence.
- Formaliser et suivre le registre des soins
- Suivre la mise à jour des protocoles de santé et veiller à la connaissance des équipes.
- Animer des mini conférences avec les familles sur des thématiques identifiées.
- Se rendre disponible pour l'accompagnement des familles et répondre à leur besoin sur le plan sanitaire.

- Des auxiliaires de puériculture

Ils réalisent, des activités d'éveil et d'éducation et dispensent des soins d'hygiène et de confort pour le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Ils aident à l'acquisition de l'autonomie et contribuent à l'éducation.

Ils participent au développement affectif, psychomoteur et cognitif par des animations de jeux et d'activités socio-éducatives. Ils assurent l'accueil, informent et conseillent les parents.

Ils sont garants de la bonne application des protocoles d'hygiène, métiers et sécurité.

Ils assurent la continuité de la fonction de direction en fonction du planning défini.

Les auxiliaires de puériculture sont habilitées à administrer du paracétamol aux enfants accueillis dans le respect des procédures établies.

- Des Accompagnants Éducatifs Petite Enfance

- Ils aident à la prise des repas, aux soins d'hygiène quotidiens.
- Ils s'associent aux auxiliaires de puériculture dans leurs missions.
- Ils participent à l'entretien courant et à l'hygiène des locaux, des équipements et du matériel.

- Agent d'entretien

Il assure l'entretien et l'hygiène de l'Établissement et de ses équipements.

- Agent de restauration

Il réceptionne les repas livrés par le prestataire de service, les reconditionne, les réchauffe et les sert aux enfants. Il est garant de l'hygiène de la cuisine et du respect des normes en vigueur.

- Agent de maintenance

Il est chargé de la maintenance du bâtiment.

- Intervenants extérieurs

Qu'il s'agisse de bénévoles ou de prestataires, les intervenants extérieurs ont la possibilité d'intervenir dans l'EAJE dans le respect du projet pédagogique et toujours en présence d'un membre de l'équipe.

Un registre des intervenants est tenu par la Direction des établissements.

Les parents sont informés via les réunions de rentrée de la possibilité de participer à la vie de la crèche et à ses événements (temps d'animation, encadrements de sorties, chantiers bénévoles)

- Intervenant bénévole de l'Association Lire et Faire lire
- 2 intervenants de la Résidence Séniors pour des moments partagés avec les enfants
- Parents

Il existe au sein de l'Association l'Envol une équipe d'agents multi sites composés de 4 professionnels (EJE, AEPE) qui viennent renforcer les équipes.

4) LE TRAVAIL D'EQUIPE

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'appartenance de l'EAJE à l'Association l'Envol permet la mise en œuvre de groupes de travail et de réflexions par groupes métiers. Ces temps d'échanges favorisent une cohésion entre les établissements. Nous retrouvons :

- Un groupe métier Direction (2x/mois)
- Un groupe métier Sanitaire (1x/mois)
- Un groupe métier Éducateur de Jeunes Enfants (1x/mois)

- Des réunions d'équipe par section :

A la demande, régulièrement, sur des temps calmes (siestes des enfants). Ces réunions par section sont consacrées à l'accueil d'un enfant particulier.

- Des réunions d'équipe :

Elles ont lieu le soir, après l'accueil des enfants. Les thèmes abordés sont divers : organisation, réflexion autour d'un thème...

- Des réunions de rentrées :

En avril et juin, 2 réunions sont nécessaires pour préparer ensemble la rentrée de l'année suivante.

Des temps de réunions à raison d'une fois par semaine entre la directrice, l'IDE et l'EJE permettent une étroite collaboration et ainsi une cohérence de travail au sein de l'EAJE.

5) L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET LA FORMATION

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Trois journées pédagogiques par an sont organisées avec des interventions à thème.

Également, la mise en place de groupes d'analyses de pratique animées par un psychologue.

Les besoins en formations de nos salariés sont recensés lors des entretiens annuels ou au cours de l'année. Un plan de formation individuel et collectif est constitué chaque année.

6) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET DES APPRENTIS

Avant d'être professionnels de la petite enfance nous avons tous été stagiaires, il est donc important pour nous de former à notre tour de futurs professionnels qui préparent un diplôme ou de faire simplement découvrir notre métier. C'est pour cela que nous accueillons régulièrement des stagiaires au sein de notre établissement. Cet accueil est pris en charge par un membre de l'équipe en lien avec la directrice et le reste de l'équipe. Afin de ne pas nuire à la sécurité affective des enfants qui induit un besoin de stabilité et de repères nous avons quelques règles : nous n'accueillons pas les stagiaires pour moins de deux semaines, et nous gardons des périodes sans stagiaires. Cela permet aux enfants de ne pas voir « défiler » de nouvelles personnes trop souvent. Outre la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir être, l'accueil des stagiaires nous permet aussi de nous questionner sur nos pratiques et ainsi de nous remettre parfois en question et ainsi de se tenir informer des dernières recommandations et réglementations. Nous pouvons également accueillir des élèves psychomotriciens, orthophonistes, ou d'autres spécialités qui nous apportent un autre regard sur les enfants.

Les nouvelles personnes qui intègrent l'équipe sont accueillies par un salarié « référent » qui transmet toutes les informations sur l'organisation quotidienne et les enfants, nécessaires à la prise de poste. Un livret d'accueil, où sont stipulées toutes les modalités d'organisation de l'accueil des stagiaires, le projet d'établissement et le règlement intérieur lui sont remis.

En lien avec le projet associatif, nous accueillons des apprentis AEPE ou AP par structure par an. Ces personnes ont un ou deux tuteurs et un maître de stage.

II. PROJET EDUCATIF

La vie du petit enfant est fondée sur des besoins : sommeil, alimentation, motricité, succion, manipulation, repères dans le temps et l'espace, affectivité. Le respect de ses besoins est indispensable pour la construction de l'enfant.

Respecter l'enfant en tant que personne, c'est respecter ses habitudes, son rythme de vie et sa personnalité sans le juger ni lui, ni ses parents.

Ainsi, chaque enfant doit pouvoir exprimer sa singularité et ses émotions. L'enfant s'exprime par des sons mais également par son comportement (attitudes non verbales). L'adulte doit être attentif aux signes manifestés par l'enfant grâce à son observation et son écoute attentive.

Le respect de l'enfant, c'est de prendre au sérieux ses manifestations, quelles qu'elles soient, avec le maximum d'objectivité.

L'enfant passe par différentes phases, qui le font évoluer dans sa dépendance à l'adulte et c'est à son rythme qu'il doit pouvoir progresser, sans contraintes normatives ou conditionnement comportemental.

L'enfant est un être intègre qui reçoit et qui prend ce qu'on lui apporte. Nous sommes donc vigilants à nos actes et à nos paroles.

L'observation de l'enfant nous permet de comprendre sa perception du monde, la façon dont il s'inscrit dans son environnement et sa relation aux autres. Le reconnaître comme un individu singulier, c'est aussi lui accorder des possibilités d'expression et d'expérimentation.

1) LA PRISE EN COMPTE DE L'INDIVIDU DANS LE COLLECTIF

Dans un cadre collectif, il est important de donner une place singulière à l'enfant pour qu'il puisse se construire comme un individu à part entière. L'accompagnement individualisé permet à l'enfant d'évoluer à son rythme en respectant ses besoins et contribue au développement de son autonomie et de sa socialisation.

a) Le respect du rythme de l'enfant, de ses envies, de ses goûts

- Le sommeil

L'équipe met tout en œuvre pour respecter les rythmes de chacun tout en conciliant les exigences liées à la collectivité et aux locaux. Ainsi, un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour manger ou faire une activité sauf sur les groupes des Petits/Grands et Grands/Grands. En effet, ce sont les seuls groupes que nous réveillons pour le goûter car les lits bas nécessitent la présence constante d'un adulte dans le dortoir et les effectifs ne nous permettent pas de mobiliser un adulte au-delà de 16h.

Il est important d'avoir à l'esprit que l'endormissement est un lâcher-prise : lâcher-prise des événements de la journée, de la soirée mais aussi lâcher-prise vis-à-vis des parents. Pour l'enfant, cela peut être angoissant car il peut ressentir cette phase d'endormissement comme une séparation (avec ses parents, avec ses jouets...).

L'équipe est particulièrement attentive pour accompagner l'enfant dans cette phase d'endormissement.

Chaque enfant a ses habitudes d'endormissement. Il faut respecter ses rites et qu'il ait avec lui tous ses objets habituels sécurisants (doudou, sucette...). Un membre de l'équipe accompagne et prépare l'enfant à entrer dans le dortoir, en baissant le ton de sa voix, en marchant doucement etc...

L'adulte, par sa présence, rassure l'enfant dans cette phase d'endormissement. Et progressivement, l'enfant trouvera ses propres rituels pour s'endormir seul. C'est un premier pas vers l'autonomie.

Les dortoirs sont aérés et la température vérifiée (entre 18° et 20°) avant que les enfants ne soient installés dans leurs lits.

- Le repas

Avant le repas, les enfants ainsi que les professionnels se lavent les mains. Pour les plus petits, le lavage des mains s'effectue avec un gant. Les plus grands se lavent les mains au lavabo afin de favoriser leur autonomie. Pour chaque tranche d'âge, le menu sera annoncé.

Chez les bébés

Le repas est un moment privilégié de relation individuelle propice aux échanges entre le professionnel et l'enfant. Pendant ce temps de repas, des jeux sont proposés aux enfants qui attendent leur tour. Cela participe à l'apprentissage de « chacun son tour » et par conséquent à la socialisation de l'enfant.

Pour le repas des plus grands bébés, nous utilisons deux cuillères : une pour l'enfant qui commence à manifester son désir de manger seul et une pour l'adulte qui l'aide ainsi à manger.

Chez les Moyens

Pour ce groupe, le repas est adapté en fonction des capacités de l'enfant. Le repas peut être soit proposé de manière individuelle sur une chaise avec tablette ou avec le groupe dans le réfectoire. Ce repas a lieu lors du premier service.

Chez les grands

Les enfants prennent leur repas ensemble lors du second service. Les professionnels favorisent l'autonomie de l'enfant : attendre son tour (socialisation), se servir seul, gérer les quantités. Ainsi, dans ce cadre, la mise en place des plateaux-repas permet aux enfants d'être totalement libre dans la gestion de leurs repas (l'ordre suivant lequel ils souhaitent commencer, la gestion du temps...). Les professionnels proposent leur aide ou répondent aux demandes des enfants.

Tout le long du repas, l'adulte veille au calme relatif des enfants à leur table tout en préservant la convivialité du repas et les échanges autour des aliments servis.

Le chantage est totalement exclu. Les enfants ont tous du pain au cours du repas, ils ont tous droit à un dessert (même s'ils ont eu un comportement difficile au cours du repas ou qu'ils n'ont pas souhaité manger).

Manger est émotionnellement important. Pour autant « ce n'est pas grave, si l'enfant ne mange pas au repas ». Un enfant ne se laisse pas mourir de faim (sauf pathologie particulière), l'équilibre se régule sur la journée. En cas de refus, le professionnel proposera à l'enfant de goûter sans jamais le forcer.

- Le change de la couche et la continence.

L'hygiène tient une place fondamentale au cours du change de la couche (se référer à la responsable sanitaire et aux protocoles affichés en salle de change) mais c'est aussi un moment riche pour le développement de l'enfant. Le change de la couche favorise une relation duelle entre l'enfant et le professionnel. Grâce à une verbalisation réfléchie, il contribue à la construction de l'identité du tout-petit en tant que sujet. Ainsi, utiliser le « je » et dire « je te change ta couche » signifie pour l'enfant qu'il est face à un adulte qui ne se substitue pas à lui et qu'il est considéré comme une personne à part entière.

L'enfant est acteur de ce soin. C'est pourquoi, en invitant l'enfant à participer et en expliquant ce qui lui est fait (nommer les parties du corps, lui demander de se tourner, de passer la couche...), l'adulte lui permet de comprendre ce qu'il vit, de mettre du sens aux sensations qu'il ressent et de construire son schéma corporel.

Pour les plus grands, l'adulte est à l'écoute et accède à la demande de l'enfant. Il est important de souligner que l'acquisition de la continence se fait en partenariat avec la famille et que l'enfant est l'acteur principal de cette démarche.

Cette acquisition est un travail individuel, personnel à chaque enfant. Il dépend de sa maturité physique et psychique, de son développement moteur et affectif. L'adulte est là pour aider l'enfant qui se déshabille, à s'asseoir sur les toilettes. Les plus grands s'essuient, tirent la chasse et se lavent les mains de façon autonome.

b) La construction identitaire du « je »

Entre 0 et 3 ans, l'identité de l'enfant est en construction. Cela s'observe par diverses manifestations :

- L'enfant s'affirme en disant "non" par la voix ou par les gestes. Quand il dit "non", il dit "je" et exprime son individualité.
- Il veut faire tout seul. Il explore ainsi de nouvelles compétences et repousse parfois les limites de ses capacités.
- Il sollicite des moments privilégiés avec l'adulte : câlins, repas, change, jeu, accueil.

Afin d'accompagner au mieux l'enfant dans sa construction identitaire, l'équipe s'efforce de lui offrir un environnement affectueux, stable et sécurisant. Ce cadre de vie lui permettra de s'épanouir et de se construire. Ainsi, l'adulte manifeste de l'intérêt à l'enfant en jouant avec lui, en lui parlant et en se rendant disponible. L'adulte cultive la confiance et l'estime de soi de l'enfant en l'encourageant et le félicitant.

L'équipe tient à permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions en lui donnant le droit de manifester ses goûts, sa joie ou son chagrin, en accueillant et en verbalisant son émotion.

L'équipe laisse l'enfant faire par lui-même dans la mesure du possible afin qu'il expérimente ses capacités.

Pour que chaque enfant trouve au mieux sa place au sein du collectif, l'équipe propose des espaces, des moments et des objets personnels à l'enfant.

A cet âge où l'enfant est centré sur lui-même et où l'adulte répète souvent qu'il faut partager, il est important qu'il puisse avoir des espaces et objets personnels : son casier, son porte manteaux, son lit, sa pаниère de vêtements etc... Ces espaces constituent des repères pour l'enfant mais représentent aussi la place singulière qu'il occupe dans la structure.

Sur le groupe des bébés, l'enfant a son propre biberon, de manière à retrouver aux moments des repas des sensations familières autour de la succion qui peuvent le rassurer.

Dans cette démarche d'accorder des moments privilégiés et singuliers aux enfants, il est possible de fêter l'anniversaire des enfants à la crèche. Les parents qui le souhaitent peuvent ramener un goûter acheté en magasin : gâteaux industriels pour que nous ayons les ingrédients et la traçabilité, jus de fruits, décoration. L'équipe peut également proposer de faire un atelier pâtisserie à la crèche pour confectionner le gâteau, le jour de l'anniversaire.

c) Les ateliers d'éveil et le jeu libre

Le jeu est une activité libre, non imposée, spontanée procurant du plaisir à l'enfant. Au cours de la première année de sa vie, le bébé va être intéressé par des jeux sonores, tactiles, sensoriels, de couleurs et de textures différentes (doux, rugueux...). Ensuite, le jeune enfant va acquérir l'apprentissage de la marche et pouvoir faire de nouvelles explorations. Les activités vont donc être accès sur des parcours de psychomotricités, des jeux de cache-cache... Il va également développer sa motricité fine c'est-à-dire utiliser ses mains et ses doigts pour appréhender son environnement. Par le jeu, l'enfant découvre et apprend à entrer en relation avec l'autre.

L'enfant expérimente à travers le jeu et éveille sa curiosité. Il s'exprime, crée, imagine et imite. Ces différents apprentissages mobilisent patience et concentration. L'aménagement de l'espace est pensé pour favoriser au mieux la liberté et permettre à l'enfant de faire ses propres expériences. Il doit être sécurisant, approprié avec des jeux adaptés.

2) LA SECURITE AFFECTIVE DE L'ENFANT

a) Le doudou et la sucette

Le doudou et la sucette ont des fonctions bien distinctes même s'ils contribuent tous deux à apaiser et à rassurer l'enfant.

Le besoin d'un doudou intervient à une période bien particulière dans la vie de l'enfant : lorsque le bébé commence à réaliser qu'il est une personne distincte de sa mère. Le doudou se définit comme un objet particulier auquel l'enfant est très attaché et qui l'aide à supporter la séparation avec ses parents, en gardant ceux-ci symboliquement présents. Il s'agit d'un objet de substitution. Cela dit, tous les enfants n'ont pas de doudou.

En général, l'enfant s'en choisit un pour se consoler en l'absence de ses parents, pour l'aider à supporter la solitude et pour lui permettre de penser à eux en attendant leur retour.

Pour pouvoir remplir pleinement ses fonctions, Aux Moussaillons, les enfants ont librement accès au doudou. Le choix de s'en saisir et de s'en séparer, tour à tour revient pleinement à l'enfant, qui doit pouvoir en disposer au gré de ses pulsions, angoisses ou besoins.

Néanmoins, ils sont invités à les poser pour les activités, les repas ou pour aller dehors. Si un enfant ne parvient pas à se séparer de son doudou, l'équipe fait preuve de souplesse et propose des alternatives tout en verbalisant. Par exemple :

- Dans le jardin, l'enfant peut se promener et continuer de jouer. L'adulte lui demande de les poser. S'il refuse, l'enfant peut le conserver.

- A table, le doudou est installé en retrait sur une chaise pour que l'enfant puisse maintenir un contact visuel. Il a aussi la possibilité de le poser sur ses genoux ou derrière lui, sur sa chaise, mais pas sur la table.

Reconnaître à l'enfant le droit d'y avoir recours sans contrainte, l'encouragera par la suite à s'en détacher progressivement à mesure que le sentiment de confiance grandit.

Les parents prennent les doudous chaque soir pour les enfants qui n'en possède qu'un. Pour les familles dont les enfants ont un doudou qui reste à la crèche, il leur est rendu le vendredi soir pour un nettoyage hebdomadaire. La sucette est rarement un objet transitionnel. En tétant sa sucette ou son pouce, l'enfant retrouve des sensations de bien être liées à la satisfaction de la satiété éprouvée lors de l'allaitement ou des biberons. En effet, le nourrisson perçoit la faim comme une tension et la succion est alors associée au bien-être et à l'apaisement. C'est précisément ce qui se joue avec la sucette.

Si la sucette apaise l'enfant, elle apaise aussi l'adulte grâce au silence qu'elle génère. Aux Moussaillons, les professionnels accompagnent les enfants dans la compréhension et l'expression de leurs sentiments. La sucette n'est donc pas une réponse immédiate aux pleurs. L'adulte observe, intervient et ne la propose que dans un deuxième temps.

b) La séparation

L'accueil du matin et les retrouvailles du soir sont des temps de transition et de séparation pour l'enfant et les adultes. Des moments riches en émotions, plus ou moins perceptibles, selon les enfants (âge, caractère...) qu'il est nécessaire d'accompagner. La qualité de l'accueil du matin est garant pour l'enfant d'une bonne journée. Il est un moment d'échanges privilégiés entre les parents et le professionnel, limité dans le temps afin de faciliter la séparation.

La séparation est un moment important pour l'enfant et sa famille. L'enfant peut manifester plusieurs réactions : cris, pleurs, colère, indifférence ou dire simplement aurevoir. Son mode de réaction évolue avec le temps et en fonction des événements de sa vie. La séparation peut être vécu comme un moment douloureux, aussi nous accordons une grande attention à cet instant particulier. Les larmes, les cris sont autant de moyens d'expression et d'évacuation qu'il est nécessaire de permettre. Dans certains cas, l'enfant diffère le moment le moment d'expression et d'évacuation de ses émotions. Il manifeste, à l'occasion d'une frustration, la douleur que l'on peut imaginer liée au départ de son parent. L'assurance des retrouvailles du soir, à condition que l'horaire annoncé soit respecté, apporte, en général, beaucoup de sécurité.

Dans tous les cas, en verbalisant, en donnant du sens au départ du parent, en évitant les départs en catimini, professionnels et parents mettent en place pour l'enfant les meilleures conditions à la séparation. Souvent la mise en place d'un rituel prépare l'enfant à vivre sereinement ce moment (faire le code ensemble, ranger lui-même ses affaires dans son casier...).

Les professionnels ritualisent, également, ce départ en accompagnant les enfants pour dire « au revoir » au parent.

Les échanges du soir sont tout aussi importants car ils peuvent en retour déterminer la soirée de l'enfant à la maison.

c) Les repères et les rituels et aménagement de l'espace

Pour organiser la journée au mieux, il est important de pouvoir prévoir le nombre d'enfants présents à la crèche et leurs heures d'arrivée et de départ. Les bornes pédagogiques sont mises en place dans ce but (les arrivées se font entre 8h et 9h, entre 12h45 et 13h et les départs entre 12h45 et 13h ou après 16h45).

Les enfants n'ont pas la notion de temps. Pour leur permettre de se repérer sur la journée, l'équipe met en place des « rituels » au quotidien (chansons/histoires pour se dire bonjour après l'accueil du matin, avant le repas, avant la sieste). L'enfant peut plus facilement appréhender sa journée et se sentir sécuriser, qu'il soit accueilli régulièrement ou de manière occasionnel (un ou quelques jours par semaine).

Chaque jour est un jour nouveau et la routine ne fait pas à priori partie du projet de la crèche. Néanmoins, la mise en place de rituels et de repères récurrents favorise la sécurité affective de l'enfant. La vie s'organise autour des enfants, de leurs besoins et de leurs désirs. Les adultes sont là pour répondre aux sollicitations des enfants dans un souci de bien-être général et l'organisation mise en place vise à atteindre cet objectif.

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Principe 8 de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.

L'espace de la crèche est avant tout le lieu des enfants. Le mobilier est adapté à leur taille et une organisation adéquate, réfléchie leur permet de « faire seul ». La mobilité des enfants tant sur le plan de la motricité que sur le plan du choix des activités rend nécessaire une remise en ordre régulière de l'espace afin de leur permettre d'en profiter au mieux en toute sécurité.

L'aménagement de l'espace pensé par les professionnels, en amont des accueils matinaux, permet aux enfants accueillis de retrouver leurs repères mais aussi de soutenir la séparation qui peut représenter une étape difficile pour les enfants ainsi que pour les parents. Différents pôles de jeu sont mis en place.

Afin d'assurer la sécurité affective de l'enfant, les professionnels veillent à rester au sol, dans une position assise, à l'écoute, prêts à accueillir les transmissions du matin ainsi que les enfants en cas de besoin de contenance.

Un temps du bonjour suite aux accueils est proposé. Accompagné de comptine ou de lecture, c'est un temps calme où chaque enfant sera salué et donc valorisé dans son individualité. C'est un marqueur de temps, repère pour l'enfant et le professionnel. A la suite, les activités ainsi qu'un temps de jeu libre sera proposé au groupe.

La maison des doudous est un repère spatial essentiel pour l'enfant. Son objet transitionnel quel que soit la forme, se doit d'être disponible et facilement repérable lorsque le besoin se fait ressentir. Il est ce lien que l'enfant fait entre la maison et la crèche, il représente sa figure d'attachement secondaire, et l'aide à passer de meilleurs moments.

d) La familiarisation et l'accueil de l'enfant et de sa famille

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La familiarisation permet à l'enfant, sa famille et l'équipe de faire connaissance et d'établir une relation de confiance. Elle permet à la famille accueillie de se familiariser avec l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer. Cette période est aussi importante pour les professionnels, qui prennent le temps de rencontrer l'enfant et sa famille, d'observer et de repérer les rituels qui rassurent l'enfant. C'est une période majeure pour l'inclusion de chaque famille dans le fonctionnement de la crèche, toujours au service de l'enfant.

La famille est accueillie par le ou la ou le référent qui restera tout au long de cette période de rencontre son point de repère. Il est important d'instaurer un climat de confiance où bienveillance, écoute et respect sont de mise afin que chacun puisse se sentir considéré et à l'aise pour commencer cette nouvelle aventure.

L'enfant intègre progressivement les nouveaux sons, les nouvelles odeurs, les nouveaux visages, les nouvelles voix qui seront désormais les repères de son quotidien. La séparation quotidienne sera plus facilement vécue si elle est expliquée à l'enfant, acceptée par les parents et établie de manière progressive.

Un adulte référent les accueillera tout le long de la familiarisation pour que l'enfant et ses parents aient un interlocuteur privilégié et puissent s'approprier des repères. Il est chargé de recueillir les informations sur le rythme de vie de l'enfant, ses habitudes et ses goûts afin que l'équipe réponde au mieux à ses besoins. C'est un moment d'échanges essentiel dans le souci d'établir une continuité pour l'enfant entre la maison et la crèche. A la fin de la semaine de familiarisation, le professionnel référent passera le relais aux professionnels de matin, la semaine suivante.

Ces éléments d'informations sont, en outre, notes sur une feuille journalière de transmissions prévue à cet effet. Ces transmissions verbales et écrites sont les garanties d'un relais cohérent entre la vie à l'extérieur de la crèche et les événements que l'enfant va vivre durant la journée.

Il est aussi important que l'enfant sente que le passage de relais entre ses parents et les professionnels s'effectue en toute confiance. Les parents doivent s'engager à respecter les heures des retrouvailles car les repères stables sont les garants de la sécurité affective de l'enfant. La familiarisation se fait progressivement et la séparation se fait en douceur.

Par la suite et après la familiarisation, les rituels quotidiens, lors de l'accueil, permettront que la séparation se vive le mieux possible.

La semaine de familiarisation se déroule ainsi :

J1 : échange parents/pro/enfant
J2 : temps de jeu parents/enfant
J3 : 1^{ère} séparation avec repas parents/pro/enfant
J4 : temps de jeu, repas, sieste
J5 : petite journée.

Le professionnel s'appuie sur différents outils permettant une observation ainsi que des réponses adaptées aux besoins de l'enfant : le carnet « ma petite histoire » donné aux familles à l'entretien famille, rdv d'inscription à la crèche.

Généralement proposée sur une semaine, la familiarisation reste adaptable en fonction des besoins de la famille mais aussi et surtout en fonction des besoins de l'enfant.

Elle se fait progressivement, permettant à chacun de trouver sa place et ses marques au sein de la structure.

- Changement de section en cours d'année et d'une année sur l'autre

En cours d'année, il est possible qu'un enfant change de groupe si une place se libère et si l'équipe le sent prêt en termes d'acquisitions et de sécurité affective.

Nous proposons un passage en douceur comme sur une semaine d'adaptation. Le premier jour, l'enfant viendra sur le groupe pour un temps d'activité, puis pour un temps d'activité et un repas ; puis pour un temps d'activité, de repas et une sieste, pour progressivement passer la journée entière sur le groupe. L'enfant se familiarise avec de nouveaux repères : adultes, enfants, espaces de jeux.

Pour le passage d'un groupe d'une année sur l'autre, l'équipe a mis en place un système de référence à savoir :

- Un professionnel reste sur le groupe d'origine pour la « mémoire » du groupe en termes de fonctionnement.
- Un professionnel suit les enfants sur leur nouveau groupe pour qu'ils aient un repère stable. Le professionnel qui connaît bien les enfants transmet toutes les informations à ses collègues (rituels, habitudes, acquisitions...).

L'aménagement de l'espace

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'aménagement de l'espace pensé par les professionnels en amont des accueils matinaux permettra aux enfants accueillis de retrouver leurs repères mais aussi soutiendra la séparation qui peut représenter une étape difficile pour les enfants ainsi que les parents. Différents pôles de jeux seront donc mis en place.

Afin d'assurer la sécurité affective de l'enfant, les professionnels veillent à rester au sol, dans une position assise, à l'écoute, prêt à accueillir les transmissions du matin ainsi que les enfants en cas de besoin de contenance. C'est un temps d'échange dénué de jugement, où l'enfant est au centre des préoccupations.

3) LA VERBALISATION

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a) Qu'est-ce que la verbalisation ?

La verbalisation est la mise en mots par l'adulte du vécu de l'enfant, de ses interactions, ses sentiments, ses émotions, ses actions.

La qualité des mots employés, leur sens profond ainsi que l'intonation de la voix jouent un rôle important dans l'établissement de la relation et la construction du sentiment de sécurité.

La verbalisation a plusieurs objectifs :

- créer un lien entre l'adulte et l'enfant pour nourrir la relation de confiance nécessaire au bon développement de l'enfant.

- sécuriser l'enfant en lui permettant d'anticiper et de comprendre les gestes de l'adulte c'est-à-dire en lui expliquant et en le prévenant au moment des soins, des repas, des couchers.
- le langage se construisant à partir de la communication réelle entre les adultes et les enfants, la verbalisation en mots choisis, précis et respectueux, participe à l'élaboration du langage de l'enfant, qui répétera les mots entendus.

L'objectif est de trouver l'interprétation la plus exacte possible de ses manifestations.

b) La gestion des émotions

Un enfant a besoin et a le droit d'exprimer ses émotions. Le rôle de l'adulte est de lui permettre de les identifier (en les nommant) et de l'aider à trouver différents modes d'expression. Comprendre et gérer l'intensité de ses émotions prend du temps.

Notre premier outil pour aider l'enfant à identifier ce qu'il ressent est la verbalisation. C'est pourquoi, à chaque fois qu'un enfant exprime une émotion vive nous la nommons. Nommer est le premier pas pour aider l'enfant à comprendre ce qui se passe en lui.

Ainsi, nous pourrions dire à un enfant : « tu as le droit d'être en colère mais tu n'as pas le droit de taper » puis « si tu n'es pas content, tu peux le dire avec des mots, tu peux dire que tu n'es pas d'accord ».

c) La communication gestuelle associée à la parole

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes aux tout-petits. Cet outil vise à améliorer, à faciliter la communication avec l'enfant en lui permettant d'être acteur dans l'expression de ses besoins et en valorisant sa place en tant que sujet. Les signes viennent éclairer un contexte et faciliter les échanges. Le jeune enfant est particulièrement sensible à la communication non verbale. De plus, il imite rapidement et spontanément la gestuelle des adultes qui l'entourent en reproduisant des gestes tels que bravo, coucou/caché, pointer du doigt, les marionnettes, au revoir... C'est, donc, naturellement et suivant son propre rythme qu'il s'appropriera les signes qui l'aideront à communiquer.

Le tout-petit a alors à sa disposition un outil qui lui permet d'exprimer ses besoins, ses envies, ses sensations et de décrire son environnement. Se faire comprendre des adultes quand le langage n'est pas totalement construit évite de grandes frustrations et favorise la confiance en soi. Certains penseront que cet outil peut être un frein au langage verbal. Bien au contraire, il le favorise car nous utilisons la communication gestuelle associée à la parole. Il est important de verbaliser chaque signe, qu'il soit effectué par l'adulte ou par l'enfant. Ainsi, le tout-petit peut assimiler les mots qui correspondent à des situations précises et vécues. Et, c'est justement comme cela que se construit le langage.

Cet outil permet, en outre, aux professionnels d'envisager différemment leurs façons de communiquer avec l'enfant. En effet, signer implique d'établir une relation duelle, de tisser un lien dans lequel sont obligatoirement associés le regard et la posture. Ceci implique de se déplacer vers l'enfant à qui l'on s'adresse, de se mettre à sa hauteur et de regarder mutuellement.

4) EVEIL ET SOCIALISATION

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a) Les enjeux de la socialisation

« La première socialisation, aidant l'enfant à se construire, s'effectue avec les adultes. Si le bébé se sent reconnu, pris en compte, il va apprendre à faire attention à l'autre. Toutes ses expériences vont lui servir de modèles pour

construire ses futures relations avec ses pairs. Car la socialisation, c'est avant tout prendre en compte l'autre. Et l'enfant ne peut pas reconnaître ses camarades, s'il ne se connaît pas lui-même ».

En fonction de son âge et de ses capacités, l'équipe va apprendre à l'enfant, à travers les jeux et les moments partagés ensemble, la cohabitation et le respect de l'autre. Comme, par exemple, demander à un enfant un jouet au lieu de lui enlever brusquement, respecter certaines consignes (ne pas se pousser ou se taper...).

b) Les grandes étapes du développement affectif de l'enfant

- Angoisse de séparation (vers 8 mois)

L'angoisse de séparation est une étape normale du développement des enfants qui peut survenir vers 8 mois. À cet âge, l'enfant prend conscience qu'il est une personne à part entière, distincte de ses parents. Il fait aussi de plus en plus la différence entre les personnes de son entourage (parents, frère, sœur, grands-parents) et les nouveaux visages. C'est pourquoi, l'enfant souriant auparavant à tous les étrangers, peut avoir l'air impressionné voire apeuré en présence d'inconnus.

L'enfant n'a pas non plus conscience que lorsqu'une personne ou un objet sort de son champ visuel, cette personne ou cet objet existent toujours. Quand il ne le voit pas, il pense qu'il est parti pour toujours. C'est pourquoi, on dit qu'il n'a pas encore acquis la « permanence de l'objet ».

- L'agressivité

L'agressivité (taper, pousser, mordre...) fait partie des problématiques que l'on rencontre de manière quasi inévitable en crèche. Elle suscite souvent des réactions de la part des familles et des questionnements de la part des équipes qui tentent de comprendre l'enjeu et la signification d'un acte agressif.

En effet, si les interactions entre enfants peuvent être positives (des enfants qui jouent ensemble ou à côté, des rires...), elles peuvent également être négatives. La rencontre de « l'autre » est toute nouvelle pour l'enfant qui ne sait pas trop comment l'appréhender. Elle peut, alors, être génératrice d'agressivité.

Ainsi, l'enfant n'ayant pas encore acquis le langage et étant submergé par l'émotion va utiliser son corps pour s'exprimer en poussant, en tapant ou en mordant. Dès lors, toute forme d'agressivité peut être liée à ce besoin de dire à l'autre qu'il n'est pas d'accord, content ou frustré. C'est un moyen de communication. Nous constatons souvent que lorsqu'un enfant a les mots pour dire les choses, les morsures s'atténuent pour devenir inexistantes. Les jeux sont souvent l'occasion de bousculades et de conflits de territoire mais aussi d'excitation affective. D'autant que les lois humaines, telles que ne pas faire mal ni à autrui ni à soi-même sont en cours d'intériorisation et d'apprentissage. C'est ce qu'on appelle le processus de socialisation. Les enfants découvrent l'environnement dans lequel ils vivent, ils apprennent peu à peu à réguler leurs émotions, leurs affects, les relations avec les autres et leurs frustrations liées aux interdits.

Pour autant, il est essentiel de ne pas stigmatiser un enfant comme étant « un enfant agresseur » car plus il sera qualifié de tel, plus il risque de s'enfermer dans ces comportements. De plus, cela ne veut absolument pas dire que c'est un enfant mauvais, pas gentil ou « violent ». L'enfant est souvent dépassé par ses pulsions.

Il est important de se dire que l'enfant est en construction et qu'il doit apprendre à gérer et contrôler ses émotions autrement. C'est en l'accompagnant qu'il sera en capacité d'intégrer les règles et codes sociaux et non en le réprimant, lui qui a notamment tout à apprendre dans ses relations avec les autres. Il a besoin que l'on mette des mots dessus et d'être accompagné, il a tout autant besoin d'être consolé que l'enfant mordu.

Le rôle de l'adulte est, alors, de signifier à l'enfant qu'il a le droit d'être en colère, de se sentir malheureux, de ne pas supporter certaines situations mais qu'il n'a pas le droit de faire mal aux autres. À la crèche, nous verbalisons beaucoup et nous émettons des hypothèses sur ce qui a amené l'enfant à être agressif. Dans tous les cas, aucun acte d'agressivité ne reste sans tentatives d'explications et de propositions de réponses alternatives.

La réaction des parents de l'enfant agressé peut être très violente. Cela peut s'entendre et se comprendre car il est difficile de voir son enfant marqué par une morsure, une griffure... ou inversement, de savoir que son enfant tape, pousse ou mord. Il est important pour les familles de pouvoir exprimer leurs ressentis mais il est tout aussi important pour les professionnels de ne pas culpabiliser les parents et de susciter l'échange avec les familles.

Lorsqu'un dialogue peut se créer, la confiance reste intacte et les solutions peuvent être recherchées et trouvées ensemble. Parfois, rien que le fait d'en discuter résout naturellement les problématiques qui se présentent car l'enfant sent qu'il est pris en considération.

- Période d'opposition, phase du « non »

Aux alentours de ses deux ans, l'enfant cherche à se différencier de l'adulte. L'enfant s'affirme et exprime son envie de faire « tout seul ».

La « phase du non » signe trois changements liés entre eux et tous très importants dans le développement psychique de l'enfant. Premièrement, il se perçoit désormais comme un individu à part entière et souhaite affirmer ses choix en disant « non ». Deuxièmement, il a compris que sa volonté était souvent différente de celle de ses parents. L'utilisation du « non » lui permet, peu à peu, de commencer un processus d'autonomisation face à l'adulte. Troisièmement, l'enfant souhaite savoir jusqu'où va cette autonomie nouvelle. Il peut « tester » les adultes pour expérimenter les limites et s'assurer que la réponse de l'adulte reste la même.

c) « Le mur des familles »

Une ou plusieurs photos de la famille de chaque enfant sont affichées à la hauteur des enfants. Ce sont les parents qui décident des personnes qu'ils souhaitent voir figurer comme proches entourant l'enfant. Ces photos sont les témoins de la diversité des modèles de famille qui peuvent exister.

Ce projet est inspiré par le travail de Michel Vandenbroeck (« Éduquer nos enfants à la diversité » aux éditions Erès). Il œuvre pour que les structures d'accueil de la petite enfance prennent en considération la diversité sociale, culturelle, ethnique et familiale comme piliers de la construction identitaire des tout-petits.

L'une des missions de l'équipe est d'accompagner l'enfant dans la construction de soi. Cela commence par la verbalisation, en utilisant le « je ». L'image de soi se construit à travers différentes composantes :

- des éléments individuels : chacun d'entre nous est différent des autres.
- des éléments universels : nous sommes des êtres humains donc semblables.
- des éléments d'appartenance : ceux-ci sont partagés avec certains mais pas avec d'autres. L'appartenance est souvent nommée sous le terme d'identité culturelle.

Cette construction identitaire s'élabore en fonction des rencontres avec les autres. La construction identitaire multiple passe donc par la construction de l'image de l'autre.

Le mur des familles valorise la place de l'enfant et de sa famille au sein de la collectivité. C'est un support aux échanges entre enfants et entre adultes et enfants, qui permettront d'ouvrir les enfants à la diversité.

5) L'AUTONOMIE

La journée de l'enfant s'égrène entre des temps de vie quotidienne (repas, change, sommeil) et des temps de jeux et d'activités.

L'autonomie dans le jeu

L'enfant est acteur et libre de son temps. Il peut choisir de participer à une activité encadrée ou de continuer ses jeux dans la mesure où sa sécurité est garantie.

L'équipe distingue les activités encadrées ou ateliers, souvent à l'initiative des professionnels (tout en respectant les demandes spécifiques des enfants), des jeux en autonomie où l'enfant est libre de ses choix.

- Les jeux en autonomie

Ils sont proposés tout au long de la journée en fonction des envies et/ou des besoins des enfants. Lors du jeu en autonomie, l'adulte se positionne à l'image d'un phare bienveillant éclairant la zone d'exploration de l'enfant. L'enfant est ainsi rassuré par la présence de l'adulte et peut explorer son environnement.

Le jeu libre favorise, par conséquent, l'autonomie, la créativité et l'échange avec les autres. Les jeux en autonomie requièrent peu de consignes mais l'enfant doit malgré tout respecter les règles de vie collective. Ces temps sont importants pour l'adulte car ils favorisent l'observation fine de l'enfant, qui joue seul ou en interaction dans le groupe. Ces observations permettent de mieux le connaître et de mieux le comprendre. Les adultes sont attentifs, disponibles mais ils n'interviennent pas dans la façon dont l'enfant s'approprie le jeu. Durant ce temps, l'adulte est positionné à hauteur de l'enfant (assis au sol) où il est en observation et en attente d'éventuelles sollicitations de l'enfant.

Pour autant, les relations ludiques et sociales entre les enfants peuvent nécessiter l'intervention de l'adulte. Celle-ci se fait avec le maximum de discrétion, en évitant la culpabilisation, les jugements de valeur et tout ce qui peut empêcher l'enfant de vivre ces relations comme une expérience enrichissante.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

- Les activités encadrées

Durant les activités encadrées, le professionnel évite de s'imposer. C'est l'enfant qui le sollicite lorsqu'il en a besoin, cela lui permet de trouver son indépendance et d'élaborer son activité à partir de ses besoins propres, de ses capacités, de sa créativité et de ses centres d'intérêts.

Les activités encadrées sont proposées le matin entre 9h45 et 10h45 pour des raisons organisationnelles (nombre d'adultes présents, après les changes de couches, avant l'installation des tables pour les repas...).

Elles s'anticipent, requièrent des consignes (deux ou trois pour que l'enfant soit en capacité de les respecter) et une organisation particulière :

- avant : préparation du matériel, aménagement de l'espace, installation des enfants et mise au point avec les autres adultes.
Pendant : l'adulte est disponible et à l'écoute mais n'intervient pas dans réalisation ou le désir de l'enfant qui est totalement libre de participer ou non. Il n'y a aucune attente de résultat ou de production.
- Après : nettoyage et rangement du matériel.

Les activités encadrées n'ont pas pour objectif « d'occuper » les enfants. L'équipe a une réflexion centrée sur l'intérêt pour l'enfant en lien avec le développement du langage, de la motricité, de l'éveil sensoriel.

- Les activités culturelles :

Sorties au potager : 2 sorties par an sont organisées pour les groupes des moyens et des grands

Activités autour des US et coutumes des différents pays d'origine des enfants accueillis : gastronomie, danse, musique, langue...

6) L'EGALITE GARÇON FILLE

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les professionnels de l'équipe sont vigilants aux stéréotypes, notamment au niveau du langage. Les jeux sont proposés indifféremment aux filles et aux garçons. Nous veillons à faire des achats de livres dont les héros sont des filles et des garçons.

III. LE PROJET SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

1) LES MODALITES D'INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTERIEURS

La crèche des Moussaillons se situe en zone urbaine au cœur du quartier de la violette. Ce quartier se situe au Nord de Toulouse sur la commune de L'Union.

L'Union regroupe est constitué de plus de 12000 habitants. Cette ville a pour objectif de développer les logements sociaux et le quartier de la Violette en est la preuve. Ce quartier regroupe plusieurs catégories socio professionnelles qui font la richesse de la diversité sociale au sein de la crèche.

La crèche est située au centre de ce quartier et bénéficie d'un accès direct aux espaces piétonniers rejoignant les aires de jeux pour enfants.

Les locaux sont en rez de chaussée d'immeuble résidentiel et entourés de villas. Elle est située en face de la résidence Séniors.

A la crèche, se côtoient des familles aux différents niveaux sociaux :

- 20% au dessus de 7000€
- 27% entre 5000 et 7000€
- 35% entre 2000€ et 5000€
- 12% en dessous de 2000€
- 6% n'ont pas de ressources.

2) LES MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les parents sont adhérents de l'Association et valident à ce titre les comptes dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle à laquelle ils sont conviés.

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 membres (parents d'enfants accueillis).

Les familles doivent être associées autant que possible à la vie de la crèche et à la gouvernance de l'Association. Nous organisons un nombre important d'événements tout au long de l'année qui réunissent les professionnels et les familles (fêtes de Pâques, de fin d'année, Noël, anniversaires, sorties de la crèche...).

Les parents sont associés aux activités de la crèche. Ils peuvent s'inscrire pour participer à une activité ou une sortie avec les professionnels.

- Le site de l'association

Le site de l'association L'Envol permet aux familles d'accéder aux informations générales de l'association, aux événements particuliers organisés au sein des établissements. Les familles peuvent également consulter le règlement de fonctionnement et les projets d'établissements.

- La réunion de rentrée

A chaque rentrée, les parents sont invités à une réunion. Lors de celle-ci, sont données des informations essentielles sur le règlement, l'organisation de la crèche, sur tout ce qui est d'ordre médical et sur les projets importants de l'année. Sont présentés, également, tous les professionnels ainsi que leurs statuts au sein de la crèche. Enfin, sont présentés également le type de jeux et d'activités proposés aux enfants en fonction de leur âge.

3) LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

- L'appui à la parentalité

Etre parent n'est pas chose simple et les conseils d'un professionnel aguerri peuvent parfois apporter une réponse aux problématiques rencontrées par les familles sinon tout simplement rassurer.

Les temps d'accueil et de départ font l'objet d'une attention particulière par l'équipe car ils représentent un moment clé pour la transmission des informations utiles afin de mieux appréhender la santé de l'enfant et son développement.

Les salariés actualisent fréquemment leurs connaissances et savoir-faire au travers d'actions de formation régulières.

Nous développons des initiatives dans l'objectif de permettre aux parents d'être plus à l'aise dans leur rôle : café des parents. Ce temps est régulièrement proposé à partir de 16H30 jusqu'à 18H20. Il permet aux familles de se rencontrer, d'échanger entre elles.

Notre objectif est également de faire de nos établissements un lieu de rencontre et d'échange entre les jeunes parents.

- Etre relais des politiques publiques

Les crèches de l'association L'Envol doivent être un lieu privilégié pour la sensibilisation des familles aux enjeux sanitaires et sociaux. Dans ce cadre, nous nous voulons relais des politiques publiques en matière de santé, de sécurité et de développement du jeune enfant. Cela passe par des campagnes d'affichage (prévention des accidents domestiques, vaccination...) ou encore par un rôle de prévention développé par notre Responsable sanitaire et plus largement par l'équipe

4) LES DISPOSITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES ENGAGEES DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

a) La mixité sociale

La crèche Les Moussaillons accueille des enfants issus de familles avec différentes catégories socio-professionnelles et de différentes typologies. Dans ce cadre, nos modalités de sélection des familles à l'entrée de nos Établissements visent une mixité sociale en matière de revenus.

Nous faisons nôtre le critère CAF de 10% minimum de familles ayant un coût horaire au plancher et collaborons avec nos partenaires dans le cadre de réservation de berceaux pour atteindre cet objectif de mixité. Nos coûts intègrent la fourniture des repas et des couches pour l'ensemble des familles.

Les différentes révisions de notre Règlement de fonctionnement sont faites de manière à prendre en considération les différentes typologies de familles : classique, recomposée, monoparentale, homoparentale.

b) Le partenariat avec la résidence seniors

Des rencontres mensuelles sont organisées avec des résidents de la résidence sénior.

Les résidents participent aux activités des enfants ou leur proposent des moments de lecture.

Ce partenariat permet de développer les liens intergénérationnels.

c) Le partenariat avec les puéricultrices de la PMI

Nous travaillons en étroite collaboration avec les puéricultrices du secteur. Elles nous adressent des familles pour accueillir des enfants dans un contexte particulier :

- Réinsertion professionnelle d'un parent
- Prévention enfant en danger (exposition aux écrans, violence, grande précarité...)
- Sociabilisation d'un enfant avant l'intégration à l'école

Ensemble, nous assurons un suivi de l'enfant et de sa famille (appel téléphonique, entretien).

5) LA DEMARCHE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La crèche doit être un lieu privilégié pour la sensibilisation de la nouvelle génération aux enjeux écologiques. Organiser des activités créatives autour du recyclage, connaître les légumes du potager et comprendre ce qui

pousse, considérer l'eau comme une ressource rare sont autant de thématiques développées dans le cadre de nos projets pédagogiques.

Parallèlement l'Association s'engage dans une meilleure maîtrise de son impact environnemental (gestion des déchets, prise en compte de cet enjeu dans la fonction achat, réduction de la consommation d'énergie...) et a obtenu un label Ecolocrèche pour l'ensemble de ses établissements en avril 2017.

« Les crèches sont des lieux exemplaires où cohabitent des enjeux sociétaux, pédagogiques, économiques, de bien-être et de santé. Parce que ce sont des espaces d'éducation et d'ouvertures d'esprit, nous pensons qu'il est particulièrement intéressant d'y mener une démarche d'engagement vers le développement durable. » (Ecolo crèche, infos@ecolo-creche.org).

L'ensemble des crèches de l'association a obtenu le label écolo-crèche en 2017. A travers ce projet, nous avons souhaité affirmer avant tout un engagement écocitoyen qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel ainsi qu'à réduire notre impact sur l'environnement. Ce processus s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration constant et de bien-être.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Principe 6 Charte de l'accueil du jeune enfant

Nous tenons à ce que les enfants jouent dehors et explore le jardin (herbes, bâton, insectes, arbres...).

Ainsi, la crèche organise régulièrement de sorties au jardin à proximité.

Pour l'achat des jeux, nous accordons une plus grande attention à leur provenance afin de diminuer notre empreinte carbone et ainsi limiter notre impact écologique. Nous cherchons des fournisseurs qui s'engagent pour la préservation de notre planète et au respect de nos forêts. Nous faisons également attention à la provenance des matériaux qui constituent des jeux que nous achetons.



Le projet d'établissement des Moussaillons est le reflet des valeurs fondamentales qui nous sont chères.

L'équipe des Moussaillons est pluridisciplinaire et chaque salarié possède des valeurs et une identité professionnelle. Ce projet est donc un outil indispensable pour harmoniser les pratiques et favoriser la cohérence du travail d'équipe.

Nous respectons les pratiques éducatives des familles et nous mettons tout en œuvre pour créer une continuité entre la maison et la crèche. Les enjeux d'une prise en charge collective et les réglementations sont parfois incompatibles avec certaines demandes individuelles. L'équipe privilégiera alors le dialogue et l'échange pour trouver un positionnement consensuel et satisfaisant pour tout le monde.

La réunion de rentrée, les entretiens individuels et les transmissions quotidiennes sont autant d'outils qui visent à tisser le lien entre la maison et la crèche, à comprendre les enjeux de chacun, à éclairer les familles sur notre fonctionnement et à connaître nos projets.